



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4045

Attribution d'une subvention d'équipement de 19 000 euros à l'association Boxe Lyon United pour l'équipement de sa nouvelle salle de boxe située au 135 rue Baraban à Lyon 3e -
Approbation et signature d'une convention mixte avec cette association

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/4045 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 19 000 EUROS A L'ASSOCIATION BOXE LYON UNITED POUR L'EQUIPEMENT DE SA NOUVELLE SALLE DE BOXE SITUEE AU 135 RUE BARABAN A LYON 3E - APPROBATION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION MIXTE AVEC CETTE ASSOCIATION (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs » (subventions).

Créée en 2012, l'association « Boxing Lyon United » a pour but le développement de la pratique de la boxe, et l'insertion sociale des jeunes en difficulté grâce à la pratique de ce sport.

Très impliquée dans la vie sportive lyonnaise, elle compte 379 licenciés, dont 98 jeunes de moins de 18 ans (effectif de la saison 2017-2018). Plusieurs champions de France de différentes catégories sont issus de ses rangs.

Son siège social est situé 49 rue du Lac, à Lyon 3^e.

L'association « Boxing Lyon United » exerce ses activités au gymnase Lamy dans le 3^e arrondissement, et à la salle de musculation du complexe sportif Tronchet dans le 6^e arrondissement.

Depuis plusieurs saisons, le club fait face à une demande croissante d'adhésions qu'il ne peut pas satisfaire entièrement, faute de place pour accueillir tout le monde.

Par ailleurs, ces équipements sportifs, mis à disposition par la Ville de Lyon, ne sont pas pleinement adaptés aux sports de combat.

C'est pourquoi, à partir de 2019, l'association occupera un espace supplémentaire de 700 m² (divisé en deux pièces), situé 135 rue Baraban à Lyon 3^e, qui sera spécifiquement dédié à la pratique de la boxe.

Au-delà de l'accueil de nouveaux licenciés, cette nouvelle salle va permettre au club d'obtenir la labellisation de la Fédération Française de Boxe, et ainsi d'accueillir des délégations nationales pour des stages d'entraînement, notamment dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Ainsi, l'occupation de ce nouvel espace permettra d'accompagner l'essor de ce club, tout en offrant de meilleures conditions d'entraînement pour ses licenciés.

Dans ce cadre, l'association « Boxing Lyon United » a formulé une demande d'aide financière afin de pouvoir acquérir des matériels neufs pour équiper la salle située 135 rue Baraban à Lyon 3^e.

Le club va équiper entièrement l'espace avec du matériel de qualité, spécifique à la pratique de la boxe.

Le budget prévisionnel présenté par l'association pour l'acquisition de ces équipements s'élève à 154 000 €, dont notamment plus de 50 000 € de matériel de musculation.

L'association «Boxing Lyon United» a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale.

L'association «Boxing Lyon United» a reçu une subvention de fonctionnement de 8 500 € au titre de la saison 2017/2018, par délibération n° 2018/3630 du 29 janvier 2018.

Afin de soutenir son développement, et au vu de l'importance de son rôle de club formateur, je propose qu'une subvention de 19 000 € soit allouée à l'association «Boxing Lyon United».

C'est la raison pour laquelle, je vous propose de signer une convention mixte avec cette association.

Vu ladite convention mixte ;

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n°2018/3630 du 29 janvier 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1. Une subvention d'équipement de 19 000 € est allouée à l'association «Boxing Lyon United» pour l'acquisition de matériel neuf en vue d'équiper la salle spécialisée du 135 rue Baraban (Lyon 3^e) ;

2. La convention mixte susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association «Boxing Lyon United » est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme SPCLUBS, opération 60046571, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT